

## Le dossier comprend :

- Le dossier pour l'enseignant-e avec les informations didactiques ainsi que les fiches élèves
- La fiche élève du 1<sup>er</sup> cycle (-2/+2P): « La marionnette de mes droits »
- La fiche élève du 2<sup>e</sup> cycle (3-6P): « Au rythme des béquilles »
- La fiche élève du 3<sup>e</sup> cycle (secondaire I): « Et le respect dans tout ça ? »

Bulletin de commande en dernière page.

## Liens avec le PER

Le Plan d'Etudes Romand (PER) souligne l'importance de l'Éducation à la citoyenneté et aux droits de l'enfant. L'objectif d'apprentissage pour le 1<sup>er</sup> cycle (FG 14-15) est de « participer à la construction de règles facilitant la vie et l'intégration à l'école et les appliquer ».

Pour le 2<sup>e</sup> cycle (FG 25), il s'agit de « reconnaître l'altérité et de développer le respect mutuel dans la communauté scolaire (...) en repérant des liens entre les règles de civilité et le respect dû à chacun et (...) en établissant des liens entre la loi et les droits de chacun ».

Pour le 3<sup>e</sup> cycle (FG 35), il s'agit de « reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel et social :

- par la mise en évidence de situations où l'intérêt individuel correspond ou non à l'intérêt commun et l'analyse des avantages et désavantages d'une concession consentie par l'individu ;
- par le débat sur les règles, les lois et les limites imposées ainsi que sur les différents types de pouvoirs (autorités, adultes...);
- par la réflexion sur le droit à la différence (opinion, genre, religion, âge, physique, handicap...).

Sur le site [www.droitsenfant.globaleducation.ch](http://www.droitsenfant.globaleducation.ch), chaque objectif d'apprentissage est mis en lien, le cas échéant, avec les objectifs disciplinaires du PER (en particulier SHS 24 et 34).

## Consignes pour l'enseignant-e

Avant de débiter le travail, nous invitons l'enseignant-e à relire la Convention relative aux Droits de l'enfant (CDE). Le texte original ainsi que des versions simplifiées se trouvent sur le site :

[www.droitsenfant.globaleducation.ch](http://www.droitsenfant.globaleducation.ch)

-> documents de référence.

Il est également possible de commander des exemplaires imprimés du texte original (Bulletin de commande en dernière page).

L'enseignant-e peut trouver sur le site [www.droitsenfant.globaleducation.ch](http://www.droitsenfant.globaleducation.ch) toutes les activités complémentaires qui sont proposées et les sites de références.

**Journée des droits de l'enfant**  
**La marionnette de mes droits**

**4-7 ANS**

**Art. 2: TU AS LE DROIT** à la non discrimination. Tous les droits de l'enfant doivent être accordés, ainsi qu'à tous les enfants, garçon ou fille, quelle que soit leur origine ou leur religion.

**Art. 23: TU AS LE DROIT**, si tu es handicapé, de recevoir des soins spéciaux, graduellement si possible. Tu as le droit d'aller dans une école adaptée à ton handicap et qui te permettra de vivre normalement.

**Art. 31: TU AS LE DROIT** de te reposer et d'avoir des loisirs, de participer à des activités culturelles et artistiques.

*La marionnette de mes droits*

**Journée des droits de l'enfant**  
**Et le respect dans tout ça ?**

**8-12 ANS**

**COMMUNICATION**

« TU MAS MANQUÉ DE RESPECT... »  
« QUAND EST-CE QUE JE T'AI MANQUÉ DE RESPECT, ESPÈCE DE SALE BAVARD ? TA RACE ! »

**RACKET**

« JE NE SOIS PAS RACKETER, MAIS... »  
« LES GRANDES POUÈRES SONT MUETTES ! »  
« J'AI TOUT VU MAIS JE ME TAIS : LE SILENCE EST D'OR ! »

**VIOLENCE ET TÉLÉVISION**  
**LE CERCLE VICIEUX**

« JE SENS QU'IL VA ENCORE Y AVOIR DE LA VIOLENCE À LA TÉLÉVISION ! »

*Comté adapté d'un conte traditionnel par Clotilde Poma*

**Journée des droits de l'enfant**  
**Au rythme des béquilles.**

**13-15 ANS**

« Qui boitille ? Tac ! Tac ! Au rythme des béquilles ! »

« Le cheval, le jeune roi ne peut plus marcher avec des béquilles. »

« Cette nuit là, il entend un grattement sur sa porte. Il ouvre : dix enfants sont là. « Comment tu fais ça, toi ? », demande l'un d'eux en montrant les jambes du vieillard. « Quoi ? Marcher ? »

« Le vieillard rit et les fait rentrer. Il leur raconte l'histoire du roi, son accident de cheval, les béquilles imposées au royaume entier. « Apprend-moi ! », lui dit un autre enfant. « Revenez ici, chaque jour, quand le soleil passera la montagne, mais surtout ne dites rien à personne. »

« Et chaque jour, dans le plus grand secret, les enfants montent. Chaque jour, le vieillard leur montre et les enfants essayent encore et encore : poser un pied, puis l'autre, tenir debout sans s'appuyer, avancer un pied sans tomber... Le vieillard, comme un père, les tient, un à un, par la main, les encourage, les aide. La nuit tombée, ils redescendent : Tac ! Tac ! Au rythme des béquilles... »

Au bout de plusieurs mois, ils marchent enfin sans même y penser.

Un matin, vieillard et enfants arrivent en ville en courant : « Laissez vos béquilles et venez apprendre à marcher. Être sur ses deux pieds, c'est la liberté ! »

Les gardes interviennent aussitôt. Le vieillard est mis en prison, les enfants menacés. Quelques-uns reprennent aussitôt leurs béquilles : Tac ! Tac ! Au rythme des béquilles ; Tac ! Tac !... »

Les autres enfants préfèrent quitter le royaume, pour marcher au rythme de leurs pieds.

Parfois au détour d'un chemin, certains aperçoivent ces enfants marcheurs, ils murmurent que ce sont des fous, mais discrètement, ils regardent leurs pieds et, dans le plus grand secret, essaient de les imiter.

## 8-12 ans : «Au rythme des béquilles»

### Objectifs spécifiques

- Déterminer que l'élève est à la fois bénéficiaire et acteur de droits.
- Établir des liens entre les droits de l'enfant, la vie en société et le fonctionnement démocratique.
- Se confronter aux enjeux (potentialités et limites) de la liberté individuelle.

### Matériel

- Une fiche par élève.
- Un ou plusieurs articles de journal, un dictionnaire, une CDE disponible gratuitement (cf. bon de commande).
- éventuellement enregistrement audio (sur le site [www.droitsenfant.globaleducation.ch](http://www.droitsenfant.globaleducation.ch)).

### Déroulement

1. Les élèves découvrent le conte (lecture individuelle ou en groupe /conté par l'enseignant-e ou par Claire

Parma [version audio sur le site]). L'enseignant teste leur compréhension avec des questions ouvertes.

2. Les élèves découvrent individuellement les droits présentés dans l'encadré, ils définissent en groupes si les droits des enfants dans le conte sont respectés. Ils donnent leur avis quant aux raisons et aux conséquences du respect ou non-respect de ces droits. Des liens avec leur quotidien ou des situations connues (actualité) peuvent être proposés.
3. Les élèves se positionnent comme des journalistes qui découvrent le royaume du conte et préparent des questions à poser au vieillard, à un enfant marcheur, à un garde du roi et à d'autres personnages s'ils le désirent. Ces personnages sont joués par des élèves – la préparation du rôle peut être soutenue par l'enseignant-e – et les autres leur posent des questions.

Une mise en commun permet aux élèves d'explorer les questions de liberté individuelle, d'ordre social, d'éducation et de participation des enfants, etc.

Prolongement : Réaliser un reportage journalistique (écrit, illustré, radiophonique ou photographique).

4. Les élèves se mettent par deux et répondent aux questions avec les moyens de référence nécessaires : (1) un ou plusieurs articles de journal (exemples sur le site), (2) un dictionnaire, (3) une Convention des Droits de l'Enfant.
5. Individuellement, chaque élève imagine et propose (rédige, raconte, dessine) une suite ou une autre fin pour le conte.

## 13-15 ans : «Et le respect dans tout ça ? »

Le but de cette activité est de susciter une réflexion sur le respect et les violences en partant du vécu des élèves, pour qu'ils puissent ensuite lire la fiche comme représentative de leur vie et non comme des situations étrangères à leur vécu.

### Séquence 1 (45')

#### Objectifs spécifiques

- Citer des situations dans lesquelles les droits de l'enfant sont respectés.
- Dire l'effet qu'elles ont sur eux par opposition aux situations de violence.
- Se positionner face à la nécessité du respect dans la vie.

#### Matériel

- Une fiche par élève.
- Beamer (avec les deux projections téléchargées : Mix et Remix avec et sans bulles) ou rétroprojecteur (avec les deux pages de la fiche photocopiées sur transparents).

#### Déroulement

1. Annonce des deux sujets de réflexion du cours : le respect et la violence. Thème traité sur deux périodes.
- Travail personnel : réflexion sur les thèmes du respect et de la violence. L'élève répond individuellement et par écrit aux questions suivantes : Qu'est-ce que le respect pour toi ? Quand te sens-tu respecté-e ? Le respect, pour toi, c'est important, moyennement important ou pas important ? Donne une définition du respect ou invente un slogan, une pub sur le thème du respect.

De l'autre côté de la feuille et avec une autre couleur, l'élève répond individuellement et par écrit aux questions suivantes : Qu'est-ce que la violence pour toi ? Donne un ou deux exemples de

violence que tu as rencontrés. La violence dans ta vie, tu dirais qu'il y en a : beaucoup, un peu ou pas du tout ?

2. Les élèves se mettent en groupe de 3 ou 4).
  - a) Dans le groupe, les élèves prennent connaissance des réflexions qui ont été écrites (lecture ou échange).
  - b) La fiche muette est présentée au beamer, pour vérifier que les titres soient bien compris.
  - c) Les élèves reçoivent la fiche « Mix et Remix » muette, ils choisissent trois situations et imaginent les dialogues des personnages. Ils devront ensuite lire aux autres ce qu'ils ont écrit (exceptionnellement et uniquement pour le travail de cette fiche, des mots vulgaires ou grossiers peuvent être utilisés, mais sans exagération).
3. Chaque groupe présente son travail, il n'y a pas de commentaire sur les textes présentés.

Les élèves découvrent au beamer les dialogues originaux de Mix et Remix. Ils réagissent et donnent leur avis.

4. En conclusion, les élèves sont informés que le cours suivant mettra en lien la fiche « Mix et Remix » avec la CDE.

### Séquence 2 (45')

Le but de cette 2<sup>e</sup> séquence est de faire découvrir les besoins fondamentaux de l'être humain et la convention des droits de l'enfant qui a pour but de faire respecter les besoins des enfants.

#### Objectifs spécifiques

- Citer quelques besoins fondamentaux de l'homme.
- Citer quelques articles de la convention des droits de l'enfant (cf. [www.droitsenfant.globaleducation.ch](http://www.droitsenfant.globaleducation.ch) -> Document de référence).

#### Matériel

- La fiche pour chaque élève.
- Un beamer ou un rétroprojecteur pour la fiche de Mix et Remix originale.

#### Déroulement

1. L'enseignant-e fait le lien avec la leçon précédente avec le soutien de la fiche « Mix et remix » originale projetée. Expression libre.
2. Par deux, les élèves établissent la liste des besoins de l'être humain. Mise en commun et synthèse avec une pyramide des besoins de Maslow (cf. site).
3. Afin d'amener une dimension historique à la réflexion, quelques exemples de la place de l'enfant dans les sociétés : dans l'Empire Romain (les pères avaient droit de vie et de mort sur les enfants ; les lois romaines autorisaient les hommes à accepter ou refuser un enfant à sa naissance) ; les enfants ouvriers de la révolution industrielle, etc. (cf. documentation sur le site).
4. L'enseignant-e présente ensuite une version simplifiée de la convention (cf. site). Les élèves posent leurs questions en cas de problèmes de compréhension.

Par groupe de quatre, ils reprennent la fiche et cherchent quelques articles des droits qui ne sont pas respectés dans chacune des situations. Ils inscrivent sur leur fiche les numéros des articles à côté de la situation.

5. Les élèves retournent à leur place et l'enseignant-e fait une mise en commun de leur réponse et justification qui peut être suivie par une discussion. Chaque élève cite l'article qui lui apparaît comme le plus important et justifie.

## 4-7 ans: «La marionnette de mes droits»

Les activités proposées correspondent aux exigences du 1<sup>er</sup> cycle du PER et sont complémentaires des apprentissages liés au mieux vivre ensemble et exercice de la démocratie réalisée tout au long de l'année (FG).

Les activités d'approfondissement se font avec le sous-main «Des droits et des devoirs pour tous» qui peut être commandé auprès de la Fondation Education et Développement.

### Objectifs spécifiques

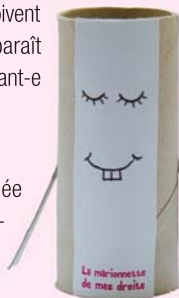
- Identifier la représentation de trois droits dans des situations concrètes.
- Représenter un droit à sa manière sur une marionnette.
- Déterminer ce qu'est la (non)discrimination.

### Matériel

- Une fiche, un rouleau de papier toilette vide, une paire de ciseaux par élève et de la colle.
- Un rouleau de papier ménage pour l'enseignant-e.

### Déroulement

1. Les élèves prennent la fiche et observent les trois images. Ils expriment ce qu'ils y perçoivent (ce que j'aime ou pas, ce qui me paraît (in)juste, bien ou mal, etc.): l'enseignant-e note les éléments qui sont donnés.
2. L'enseignant-e explique la CDE aux élèves avec une convention simplifiée (cf. [www.droitsenfants.globaleducation.ch](http://www.droitsenfants.globaleducation.ch) dans Documents de références) et rappelle que la Suisse



s'est engagée à la respecter. Si les élèves ont le sous-main, ils peuvent identifier différents droits qui y sont représentés. L'enseignant fait le lien avec ce qui a été dit par les élèves lors de la 1<sup>re</sup> étape. Il explique aux élèves que le travail va porter sur trois droits en particulier: le droit aux loisirs (au jeu, au repos), le droit de l'enfant handicapé (d'avoir les mêmes droits que les autres) et le droit à la non discrimination (à ne pas être exclu).

3. Les élèves découpent les flèches de couleur (une couleur par droit). L'enseignant lit ou fait lire le droit qui est indiqué dans la flèche. L'élève colle la flèche sur l'image qui correspond. S'ils ont le sous-main, l'exercice peut être prolongé avec d'autres situations qui représentent les mêmes droits ou d'autres.
4. L'élève choisit et dessine le droit qui lui paraît le plus important. Sur le rectangle, il dessine sa marionnette et le droit qu'il veut représenter (un pansement sur un bras pour la santé, un ballon pour le jeu, les yeux fermés pour le repos, etc.). Il peut ensuite découper deux languettes symétriques dans le rouleau (= les bras) et coller la représentation de son droit. L'enseignant-e peut réaliser sa marionnette dans un rouleau de papier ménage pour représenter les adultes.
5. Au fil de l'année, l'enseignant peut reprendre les marionnettes et y ajouter des éléments relatifs à la CDE et à la vie de la classe. Les élèves peuvent

aussi compléter leur propre marionnette et l'utiliser pour des discussions au sein de la classe.

### Exercices complémentaires en mathématiques et sciences de la nature (MSN 15) (à télécharger sur [www.droitsenfant.globaleducation.ch](http://www.droitsenfant.globaleducation.ch)) :

1. L'enseignant-e lit ou fait lire les consignes de l'article sur la non-discrimination. L'élève trace les ensembles sur sa fiche et exprime les différences qu'il perçoit entre les images dans le groupe et celle-s qui est/sont hors du groupe.
2. A la fin de l'exercice, les élèves donnent leur définition de la « discrimination », ce qui fait que quelque'un ou quelque chose est en dehors d'un groupe.
3. L'enseignant peut proposer aux élèves de trouver des exemples dans la vie de la classe pour lesquels ils perçoivent une discrimination.

### Exercices d'approfondissement avec le sous-main :

1. L'élève est invité à observer le sous-main des droits de l'enfant et à retrouver les images qu'il avait sur sa fiche. Il peut aussi chercher les images qui lui paraissent similaires ou qui l'interpelle quant à des formes de discrimination en décrivant la scène et la discrimination.
2. L'élève est invité à dire ce qui le touche le plus et pourquoi, et à essayer de proposer une solution pour éviter les discriminations qui lui paraissent injustes dans son cadre scolaire.

## 16-20 ans: Argumentaire

Les étudiant-e-s et apprenti-e-s du postobligatoire réalisent une fiche argumentaire pour les élèves du secondaire I sur un sujet lié aux droits de l'enfant. Leur travail pourra ensuite être téléchargé sur le site de la Fondation Dialogue. Ces fiches seront proposées pour des débats dans des classes du secondaire I en Suisse romande.

### Objectifs spécifiques

- Cerner une problématique de débat et structurer la recherche d'information.
- Vulgariser une problématique pour des plus jeunes.
- Découvrir un sujet lié aux droits de l'enfant.

### Délai et procédure

Les fiches peuvent être transmises à la Fondation Dialogue ([info@lajeunessedebat.ch](mailto:info@lajeunessedebat.ch)) – qui coordonne le projet – jusqu'au 31 décembre 2011. Elles seront relues et mises à disposition des classes du secondaire I sur le site de la Fondation ([www.lajeunessedebat.ch](http://www.lajeunessedebat.ch)). Le sujet devra donc avoir encore un sens lors de cette diffusion. Les consignes, le canevas de réalisation et les propositions de sujet se trouvent sur [www.droitsenfant.globaleducation.ch](http://www.droitsenfant.globaleducation.ch)

**Note:** pour la mise en page, il est important de respecter le contenu des pages; par contre, les zones de textes peuvent être adaptées au contenu.

## Bulletin de commande

- Dossier enseignant-e contenant des informations didactiques ainsi qu'un exemplaire des fiches élèves (Article 10c-102)
- Fiche élève 4-7 ans – «La marionnette de mes droits» (Article 10c-99)
- Fiche élève 8-12 ans – «Au rythme des béquilles» (Article 10c-100)
- Fiche élève 13-15 ans – «Et le respect dans tout ça?» (Article 10c-101)
- Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (Article 10c-84)  
Les documents ci-dessus sont gratuits. Les fiches élèves sont disponibles en 1 exemplaire par élève. Frais d'envoi à votre charge.
- Sous-main des droits de l'enfant (Article 10c-93) Fr. 2.70

Bulletin à renvoyer à:

**Fondation Education et Développement**

Avenue de Cour 1 – 1007 Lausanne

Tél. 021 612 00 81 – Fax 021 612 00 82

[fed@globaleducation.ch](mailto:fed@globaleducation.ch) – [www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch)

## ONT CONTRIBUÉ AU PROJET:



**Terre des Hommes Suisse**  
Tél.: 022 737 36 36  
ecoled@tdh-geneve.ch  
www.terredeshommes.ch



**Enfants du monde**  
Tél.: 022 791 00 47  
info@edm.ch  
www.edm.ch



**La jeunesse débat**  
www.lajeunessedebat.ch



**Missio-Enfance**  
Tél.: 026 425 55 70  
missio@missio.ch  
www.missio.ch



**OSAR**  
Tél.: 021 320 56 41  
jean-daniel.muller @osar.ch  
www.osar.ch



**SER**  
Tél.: 027 723 59 60  
info@le-ser.ch  
www.le-ser.ch



**Comité Suisse pour l'Unicef**  
Tél.: 01 317 22 66  
info@unicef.ch  
www.unicef.org



**AllianceSud**  
Communauté de travail  
Swissaid - Action de Carême - Pain pour  
le prochain - Helvetas - Caritas - Eper  
Tél.: 021 612 00 86  
doc@alliancesud.ch  
www.alliancesud.ch



**Association Glaj-ge**  
Tél.: 022 328 64 40  
info@glaj-ge.ch  
www.glaj-ge.ch



**humanrights.ch**  
Tél.:  
info@humanrights.ch  
www.humanrights.ch



**IDE – Institut international  
des droits de l'enfant**  
Tél.: 027 205 7303  
info@childsrightrights.org  
www.childsrightrights.org

## COORDINATION ET DIFFUSION



Fondation Education et Développement

En collaboration avec le journal L'EDUCATEUR pour  
la diffusion

## IMPRESSUM

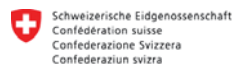
Auteurs: Nicole Awais, Claire Parma,  
Anahy Gajardo, Zoé Moody, Laetitia Willomet,  
Lucie Schaeren

Illustrations: Léopoldine Gorret,  
Pierre-Abraham Roachat, Mix et Remix

Graphisme: Grafix

Imprimerie: SRO-Kundig

## AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE:



Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral des assurances sociales OFAS**

L'OFAS (Office fédéral des assurances sociales)



La CIIP (Conférence intercantonale)

## Bulletin de commande

Nom

Prénom

Ecole

Adresse

NPA, Lieu

Tél.

E-mail

